

Coronavirus – Covid-19 *Point de situation*

Le 24 juin 2020

Les nouvelles :

- Contenu du nouveau protocole de déconfinement
- Saisonniers agricoles : aide exceptionnelle d'Action Logement
- Outil Plan d'actions Covid-19
- Activité partielle : point sur le contrôle

1. Contenu du nouveau protocole de déconfinement

Le Gouvernement a transmis aux partenaires sociaux une nouvelle version du protocole de déconfinement.

En préambule, ce document rappelle que les entreprises doivent agir conformément aux principes généraux de prévention :

- évaluer les risques d'exposition au virus ;
- mettre en œuvre des mesures de prévention visant à supprimer les risques ;
- réduire au maximum les expositions qui ne peuvent être supprimées ;
- privilégier les mesures de protection collective ;
- mettre en place les mesures de protection répondant aux orientations du protocole.

Le dialogue social est promu : *« l'association des représentants du personnel et des représentants syndicaux permettra de décliner ces mesures dans l'entreprise en tenant compte de la réalité de son activité, de sa situation géographique et de la situation épidémiologique, et des missions confiées à chacun ».*

Elément nouveau : un référent Covid-19 doit être désigné dans les entreprises d'au moins 11 salariés.

Il peut s'agir du dirigeant de l'entreprise si celle-ci compte moins de 10 salariés.

Dans tous les cas, l'identité et la mission du référent sont communiquées à l'ensemble du personnel.

Le protocole souligne qu'une attention particulière doit être portée :

- aux travailleurs détachés ou saisonniers, aux intérimaires ou aux titulaires de contrats de courte durée afin qu'ils aient bien connaissance des bonnes pratiques ;
- aux travailleurs à risque de développer une forme grave : pour eux, et pour eux seuls désormais, le télétravail doit être favorisé, à la demande des intéressés et si besoin après échange entre le médecin traitant et le médecin du travail ; à défaut de télétravail, ces salariés doivent pouvoir bénéficier des mesures renforcées (masque, bureau dédié...).

Jusqu'au 31 août, les travailleurs vulnérables ou partageant le domicile de personnes vulnérables ne pouvant pas télétravailler bénéficient d'un arrêt de travail ou d'un certificat d'isolement.

Pour limiter le risque d'affluence et de concentration des personnels et des clients, chaque client doit pouvoir disposer d'un espace lui permettant de respecter une règle de distanciation physique d'au moins un mètre par rapport à toute autre personne ;

Cette exigence peut se traduire par une jauge définissant le nombre de personnes pouvant être présentes simultanément.

La jauge à 4m² par personne peut toujours être retenue mais elle n'est plus obligatoire.

Si la distanciation physique d'au moins un mètre ne peut pas être respectée ou risque d'être rompue, le port d'un masque est obligatoire pour les salariés.

Les employeurs sont invités à veiller à leurs procédures de nettoyage ou de désinfection des objets et points de contacts fréquemment touchés.

Une aération régulière des espaces de travail et d'accueil du public doit être organisée si possible (pendant 15 minutes toutes les 3 heures). Sinon, le système de ventilation peut être utilisé s'il apporte un air neuf.

Il ne faut pas utiliser de ventilateur si le flux d'air est dirigé vers les personnes.

Sur les équipements de protection individuelle, tels que les masques, il est rappelé qu'ils sont un complément des mesures de protection collective.

Lorsque ces EPI sont à usage unique, l'employeur assure leur approvisionnement constant et leur évacuation.

Les masques FFP2 sont réservés aux professionnels médicaux.

Le nouveau protocole prohibe toujours les campagnes de tests, virologiques ou sérologiques, à l'initiative de l'employeur. Il rappelle en revanche le rôle joué par les entreprises dans le cadre du contact tracing.

Enfin, l'entreprise veille à élaborer un protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de matrice des contacts, le cas échéant sur la base des déclarations du salarié concerné et de son historique d'activité dans l'entreprise. A cet effet, l'application StopCovid peut être utile.

[Projet de protocole de déconfinement](#)

2. Saisonniers agricoles : aide exceptionnelle d'Action Logement

Au cours de la crise sanitaire, la mobilisation des saisonniers agricoles a permis d'assurer le fonctionnement normal des circuits alimentaires permettant de maintenir la chaîne d'approvisionnement de la population. Pour prendre en compte les charges liées à leurs frais d'hébergement temporaires, Action Logement a décidé de mettre en place une aide exceptionnelle.

Le groupe, qui collecte chaque année la participation des entreprises agricoles à l'effort de construction mobilise une enveloppe de 6 millions d'euros pour ce dispositif, soutenu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'aide sera d'un montant de 150 euros par mois, renouvelable dans la limite de 600 euros.

Elle sera versée aux salariés des entreprises du secteur agricole quelles que soient l'ancienneté, la durée et la nature de leur contrat de travail, exerçant une activité saisonnière, et quel que soit l'effectif de l'entreprise qui les emploie.

Pour donner droit à l'aide, le logement doit être situé dans le parc locatif privé, intermédiaire ou social, ou dans des structures d'hébergement collectif (hors CROUS). Le logement peut également être une chambre d'hôte, un gîte, une chambre chez l'habitat ou un camping.

Le logement doit avoir fait l'objet d'une signature de bail ou d'une convention d'occupation et doit être occupé en lien avec le travail saisonnier

L'activité de saisonnier doit s'être déroulée pendant l'état d'urgence sanitaire.

La demande d'aide doit être formulée au plus tard dans les 6 mois qui suivent le début du travail saisonnier effectué pendant la période de crise sanitaire.

Le dispositif de demande sera ouvert au 30 juin.

[Action Logement et le ministère de l'Agriculture mobilisent une aide exceptionnelle pour accompagner les saisonniers et les salariés en difficulté du fait de la crise sanitaire](#)

3. Outil Plan d'actions Covid-19

Comme pour l'ensemble des autres risques professionnels, l'exposition à la COVID-19 doit faire l'objet d'une démarche d'évaluation des risques de la part des employeurs et être intégré dans le document unique.

L'INRS et l'Assurance maladie – Risques professionnels proposent un nouvel outil, le « Plan d'actions COVID-19 ».

Ce questionnaire en ligne aide les entreprises afin d'identifier les situations à risque COVID-19 et leur propose des mesures très opérationnelles pour agir en conséquence. Disponible en accès libre et facile d'utilisation, le « Plan d'actions COVID-19 » balaie un large éventail de situations allant de l'accueil du public, à la gestion des prestataires extérieurs, à l'aménagement des locaux ou encore à la conduite à tenir vis-à-vis d'un travailleur présentant des symptômes de la COVID-19...

En répondant à une quarantaine de questions, chaque entreprise peut ainsi évaluer l'ensemble des risques liés à la COVID-19 et éditer un plan d'actions adapté. L'outil s'adresse également aux entreprises qui ont déjà commencé à mettre en œuvre des mesures spécifiques. Grâce à l'outil « Plan d'actions COVID-19 » elles peuvent en assurer le suivi et mettre en place de nouvelles actions face aux risques encore non appréhendés.

L'outil fournit des conseils génériques qui s'adressent à l'ensemble des entreprises, et qu'il est nécessaire d'adapter en fonction de l'entreprise et du secteur d'activité concerné. Pour une approche plus sectorielle (notamment BTP, établissement de soins,

agriculture...) des conseils spécifiques sont disponibles auprès des organismes spécialisés.

[INRS - Plan d'actions Covid-19](#)

4. Activité partielle : point sur les contrôles

Près de 10.000 contrôles de demandes d'activité partielle ont déjà été initiées depuis un mois, un chiffre qui sera atteint à la fin de la semaine, selon le ministère du Travail. C'est déjà 20% de l'objectif fixé par le gouvernement d'ici à la fin août. En effet, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a fixé un objectif de plus de 50.000 contrôles d'ici à la fin de l'été.

[Source RTL](#)

5. Les textes relatifs aux mesures sociales liées au COVID-19

Informations officielles sur l'épidémie

- ✓ <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Lois

- ✓ [Loi de finances rectificative](#)
- ✓ [Loi de finances rectificative 2](#)
- ✓ [Loi ordinaire d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19](#)
- ✓ [Loi organique d'urgence](#)
- ✓ [Loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions](#)
- ✓ [Loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne](#)

Ordonnances

- ✓ [Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-310 du 25 mars 2020 portant dispositions temporaires relatives aux assistants maternels et aux disponibilités d'accueil des jeunes enfants](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-311 du 25 mars 2020 relative à l'adaptation temporaire des règles d'instruction des demandes et d'indemnisation des victimes par l'Office national d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales et par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation de droits sociaux](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020 relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-322 du 25 mars 2020 adaptant temporairement les conditions et modalités d'attribution de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail et modifiant, à titre exceptionnel, les dates limites et les modalités de versement des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-324 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421 2 du code du travail](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-328 du 25 mars 2020 portant prolongation de la durée de validité des documents de séjour](#)

- ✓ [Ordonnance n° 2020-385 du 1er avril 2020 modifiant la date limite et les conditions de versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-386 du 1er avril 2020 adaptant les conditions d'exercice des missions des services de santé au travail à l'urgence sanitaire et modifiant le régime des demandes préalables d'autorisation d'activité partielle](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-388 du 1er avril 2020 relative au report du scrutin de mesure de l'audience syndicale auprès des salariés des entreprises de moins de onze salariés et à la prorogation des mandats des conseillers prud'hommes et membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-389 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence relatives aux instances représentatives du personnel](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-405 du 8 avril 2020 portant diverses adaptations des règles applicables devant les juridictions de l'ordre administratif](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-507 du 2 mai 2020 adaptant temporairement les délais applicables pour la consultation et l'information du comité social et économique afin de faire face à l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-737 du 17 juin 2020 modifiant les délais applicables à diverses procédures en matière sociale et sanitaire afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de covid-19](#)

Questions-réponses thématiques

- ✓ [Questions-réponses prime exceptionnelle et épargne salariale](#)
- ✓ [Questions-réponses Mesures de prévention dans l'entreprise contre le COVID-19 - Masques](#)
- ✓ [Questions-réponses service de santé au travail](#)
- ✓ [Questions-réponses responsabilité de l'employeur - droit de retrait](#)
- ✓ [Questions-réponses télétravail](#)
- ✓ [Questions-réponses mesures de prévention hors Covid](#)
- ✓ [Questions-réponses garde d'enfants et personnes vulnérables](#)
- ✓ [Questions-réponses indemnisation chômage](#)
- ✓ [Questions-réponses formation professionnelle](#)
- ✓ [Questions-réponses apprentissage](#)
- ✓ [Questions-réponses FNE-Formation](#)
- ✓ [Questions-réponses activité partielle](#)
- ✓ [Questions-réponses adaptation de l'activité, congés, mise à disposition](#)
- ✓ [Questions-réponses dialogue social au sein de l'entreprise](#)
- ✓ [Questions-réponses embauche, démission, sanctions, licenciement](#)
- ✓ [Questions-réponses employeurs inclusifs](#)
- ✓ [Questions-réponses fonds social européen](#)

Organisation du travail

- ✓ [Anact : coronavirus quels enjeux de conditions de travail](#)
- ✓ [INRS : COVID-19 et entreprises – foire aux questions](#)

- ✓ [Mise à disposition](#)
- ✓ [Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger ses salariés ?](#)
- ✓ [Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité](#)
- ✓ [Guide du télétravail pour les franciliens](#)
- ✓ [Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés](#)

Dialogue social

- ✓ [Décret n° 2020-419 du 10 avril 2020 relatif aux modalités de consultation des instances représentatives du personnel pendant la période de l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Décret n° 2020-441 du 17 avril 2020 relatif aux délais d'extension des accords de branche ayant pour objet de faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-508 du 2 mai 2020 adaptant temporairement les délais relatifs à la consultation et l'information du comité social et économique afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-509 du 2 mai 2020 fixant les modalités d'application des dispositions du I de l'article 9 de l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 modifiée portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)

Inspection du travail

- ✓ [Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de licenciement ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période crise liée à la pandémie covid-19 ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques](#)
- ✓ [Note DGT du 30 mars 2020 relative aux modalités d'intervention du système d'inspection du travail dans les entreprises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Instruction DGT du 7 avril 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de rupture ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période de l'état d'urgence justifié par la pandémie COVID-19, ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques contre les décisions prises dans ce domaine](#)

Organisation juridictionnelle

- ✓ [Circulaire de présentation des dispositions du titre I de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période](#)
- ✓ [Circulaire de présentation de l'ordonnance n° 2020-304 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles applicables aux juridictions de l'ordre judiciaire statuant en matière non pénale et aux contrats de syndic de copropriété.](#)

Santé au travail

- ✓ [Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au fonctionnement des services de santé au travail pendant l'épidémie de Covid 19](#)
- ✓ [Instruction DGT du 2 avril 2020 relative à l'activité des services de santé au travail inter-entreprises et de leurs personnels pendant l'épidémie de Covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-410 du 8 avril 2020 adaptant temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux par les services de santé au travail à l'urgence sanitaire](#)

Fiches métier

- ✓ [Suspicion de contamination](#)
- ✓ [Gestion des locaux communs et vestiaires](#)
- ✓ [Travail dans l'intérim](#)
- ✓ [Travail des personnes en situation de handicap](#)
- ✓ [Télétravail des personnes en situation de handicap](#)

FIDERE

AVOCATS

- ✓ [Travail dans l'arboriculture](#)
- ✓ [Travail dans le maraîchage](#)
- ✓ [Travail circuit court - amap - vente à la ferme](#)
- ✓ [Activités agricoles](#)
- ✓ [Chantiers de travaux agricoles](#)
- ✓ [Travail saisonnier](#)
- ✓ [Activité viticole et/ou de vinification](#)
- ✓ [Travail dans la conchyliculture et la mytiliculture](#)
- ✓ [Travail en cabinet vétérinaire](#)
- ✓ [Travail filière cheval](#)
- ✓ [Travail dans l'élevage](#)
- ✓ [Travail en abattoir](#)
- ✓ [Travail sur un chantier de jardins espaces verts](#)
- ✓ [Travail en pharmacie](#)
- ✓ [Travail en boucherie, charcuterie, traiteur](#)
- ✓ [Travail en drive](#)
- ✓ [Travail en caisse](#)
- ✓ [Travail dans un commerce de détail alimentaire](#)
- ✓ [Commerce de détail non alimentaire](#)
- ✓ [Vendeur conseil](#)
- ✓ [Travail en boulangerie](#)
- ✓ [Travail dans la restauration collective ou la vente à emporter](#)
- ✓ [Travail dans l'hôtellerie - femme et valet de chambre](#)
- ✓ [Réceptionniste ou veilleur de nuit](#)
- ✓ [Travail en animalerie](#)
- ✓ [Vente à domicile](#)
- ✓ [Prestataire d'entretien de locaux](#)
- ✓ [Travail dans la collecte des ordures ménagères](#)
- ✓ [Employé de centre de tri ou d'incinération](#)
- ✓ [Travail dans la blanchisserie industrielle](#)
- ✓ [Agent de maintenance](#)
- ✓ [Location de matériel et d'engins](#)
- ✓ [Plombier - Installateur sanitaire](#)
- ✓ [Travail dans le dépannage - Intervention à domicile](#)
- ✓ [Travail dans une station-service](#)
- ✓ [Travail dans un garage](#)
- ✓ [Ouvrier de production](#)
- ✓ [Personnels de bureau rattachés à la production](#)
- ✓ [Bureaux de contrôle, de vérification, de diagnostic](#)
- ✓ [Préparateur de commande dans un entrepôt logistique](#)
- ✓ [Chauffeur livreur](#)
- ✓ [Taxi ou conducteur de VTC](#)
- ✓ [Aide à domicile](#)
- ✓ [Conseiller clientèle et/ou personnel d'accueil dans le secteur de la banque](#)
- ✓ [Opérateur en centre d'appels](#)
- ✓ [Agent de sécurité](#)
- ✓ [Agent funéraire](#)
- ✓ [Assurance \(agence générale, courtage, assistance, sociétés d'assurances\)](#)
- ✓ [Guide de préconisations et de bonnes pratiques pour éviter la transmission de la COVID-19 - Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile](#)
- ✓ [Protocole de déconfinement commun aux professions HCR \(hôtels, cafés, restaurants\), code de bonne conduite sanitaire](#)
- ✓ [Protocole sanitaire commun aux entreprises de voyages](#)
- ✓ [Protocole sanitaire hôtellerie de plein air, campings et parcs résidentiels de loisirs](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques meublés de tourisme \(locations de vacances\)](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques résidences de tourisme, clubs et villages vacances](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques espaces de loisirs, d'attractions et culturels](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques pour réaliser des travaux de maintenance sur les remontées mécaniques et dans les domaines skiables en période de Covid-19](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques du transport routier de marchandises et des prestations logistiques](#)
- ✓ [Bonnes pratiques à destination des employeurs et salariés des entreprises de transport de fonds et traitement de valeurs pour prévenir la propagation du COVID-19](#)
- ✓ [Bonnes pratiques à destination des employeurs et salariés des services de l'automobile, du cycle et du motorcycle en cas de crise sanitaire](#)
- ✓ [Guide plan de continuité activité - Filière bois COVID-19](#)
- ✓ [Règles de sécurité sanitaire activité des points de vente. Fédération de](#)

- [négoce du bois et des matériaux de construction.](#)
- ✓ [Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques sanitaires et continuité de l'activité tuiles et briques](#)
- ✓ [Guide des précautions sanitaires carrières transformation de pierre de taille](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques sanitaires et continuité activité industries extraction et transformation gypse anhydrite minéraux industriels chaux plâtre](#)
- ✓ [Guide des précautions sanitaires et continuité activité mortiers industriels adjuvants agents de démoulage et produits de cure](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la continuité d'activité des agences des distributeurs de l'approvisionnement du bâtiment second oeuvre et de l'industrie](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs de l'industrie cimentière](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques dans le secteur du caoutchouc](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques sanitaires pour l'accueil des clients dans les points de vente de maroquinerie](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de l'esthétique](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de la coiffure](#)
- ✓ [Guide sanitaire d'opérateurs de réseaux d'électricité et de gaz](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de la cordonnerie](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de la tannerie mégisserie](#)
- ✓ [Agir Ensemble et pour tous : reprise des métiers du chien et du chat](#)
- ✓ [Guide de recommandations de sécurité sanitaire dans les professions de l'ingénierie, du numérique, du conseil, de l'événementiel et de la formation professionnelle](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques sanitaires pour le secteur de la formation professionnelle](#)
- ✓ [Guide Hébergement d'entreprise \(co-working\)](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques Entreprises du bureau et du Numérique \(EBEN\)](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques branche des télécommunications](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques prothésistes dentaires](#)

URSSAF

- ✓ [FAQ Urssaf](#)

Economie / Impôt

- ✓ [FAQ MINEFI](#)
- ✓ [Tenir son AG et respecter les délais comptables dans le contexte de la crise du Covid-19](#)
- ✓ [Prêt garanti par l'Etat](#)
- ✓ [Engagement de responsabilité pour les grandes entreprises bénéficiant de mesures de soutien en trésorerie](#)
- ✓ [Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices](#)
- ✓ [Décret n° 2020-378 du 31 mars 2020 relatif au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et](#)

[sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)

- ✓ [Décret n° 2020-394 du 2 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-433 du 16 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-552 du 12 mai 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-757 du 20 juin 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)

Formation - apprentissage

- ✓ [Mise à disposition des CFA et des organismes de formation d'outils et de contenus pédagogiques à distance permettant de garantir la continuité de l'activité de formation](#)
- ✓ [Questions-réponses apprentissage](#)
- ✓ [Questions-réponses formation professionnelle](#)
- ✓ [Questions-réponses CPF](#)
- ✓ [Questions-réponses projet de transition professionnelle](#)
- ✓ [Guide GARF, Former ses salariés pendant la pandémie](#)
- ✓ [Instruction DGEFP du 9 avril 2020 relative au renforcement du FNE-Formation dans le cadre de la crise du Covid-19](#)
- ✓ [Convention FNE Formation](#)
- ✓ [Demande subvention FNE Formation](#)
- ✓ [Questions-réponses FNE-Formation](#)
- ✓ [Adaptations de l'organisation de la session d'examens 2020 dans le cadre de la crise sanitaire](#)
- ✓ [Reprise de l'accueil en formation - Recommandations et conseils à destination des acteurs intervenant dans le champ de l'apprentissage et la formation professionnelle continue](#)

Stagiaires

- ✓ [Convention de stage à distance](#)
- ✓ [Avenant convention de stage \(français\)](#)
- ✓ [Avenant convention de stage \(anglais\)](#)
- ✓ [Plan de continuité pédagogique](#)

Activité partielle

- ✓ [Circulaire DGEFP n°2013-12 du 12 juillet 2013 relative à la mise en œuvre de l'activité partielle et documentation technique](#)
- ✓ [Arrêté du 26 août 2013 fixant les contingents annuels d'heures indemnisables](#)
- ✓ [Arrêté du 31 mars 2020 modifiant le contingent annuel d'heures indemnisables au titre de l'activité partielle pour l'année 2020](#)
- ✓ [Décret n° 2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle](#)
- ✓ [Version consolidée du décret](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-346 du 27 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)

- ✓ [Décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)
- ✓ [Décret n° 2020-522 du 5 mai 2020 complétant le décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)
- ✓ [Notice DGEFP](#)
- ✓ [Urssaf activité partielle](#)
- ✓ [Position de place couverture complémentaire](#)
- ✓ [Consigne technique couverture complémentaire](#)
- ✓ [Questions-réponses activité partielle](#)
- ✓ [Simulateur de calcul activité partielle](#)

Arrêt de travail

- ✓ [Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-193 du 4 mars 2020 relatif au délai de carence applicable à l'indemnité complémentaire à l'allocation journalière pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-434 du 16 avril 2020 relatif à l'adaptation temporaire des délais et modalités de versement de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail](#)
- ✓ [Décret n° 2020-459 du 21 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-520 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-521 du 5 mai 2020 définissant les critères permettant d'identifier les salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 et pouvant être placés en activité partielle au titre de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020](#)
- ✓ [Décret n° 2020-549 du 11 mai 2020 fixant les conditions temporaires de prescription et de renouvellement des arrêts de travail par le médecin du travail](#)
- ✓ [Arrêt garde d'enfants au 1er mai](#)
- ✓ [Arrêt personnes vulnérables au 1er mai](#)
- ✓ [Délivrance et indemnisation des avis d'arrêt de travail dans le cadre du Covid-19](#)
- ✓ [Ministère du Travail - Les arrêts de travail dérogatoires basculent en activité partielle au 1er mai](#)
- ✓ [Délivrance et indemnisation des arrêts de travail pour garde d'enfant dans le cadre du Covid-19](#)

CNIL

- ✓ [Mise en place télétravail](#)
- ✓ [Bonnes pratiques télétravail](#)
- ✓ [Les conseils de la CNIL pour utiliser les outils de visioconférence](#)
- ✓ [Les relations avec la CNIL pendant l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Délibération n° 2020-046 du 24 avril 2020 portant avis sur un projet d'application mobile dénommée « StopCovid »](#)
- ✓ [Coronavirus \(COVID-19\) : les rappels de la CNIL sur la collecte de données personnelles par les employeurs](#)
- ✓ [Délibération n° 2020-056 du 25 mai 2020 portant avis sur un projet de décret relatif à l'application mobile dénommée "StopCovid"](#)

Fonction publique

- ✓ [Questions-réponses fonction publique](#)

- ✓ [Questions – réponses sur ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Réunions à distance des instances de dialogue social](#)
- ✓ [Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature](#)
- ✓ [Arrêté du 11 mai 2020 relatif à la mise en œuvre de dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-568 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux agents des établissements publics de santé et à certains agents civils et militaires du ministère des armées et de l'Institution nationale des invalides dans le cadre de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)

Employeurs inclusifs - handicap

- ✓ [Questions-réponses employeurs inclusifs](#)
- ✓ [Mesures ESS](#)
- ✓ [Questions-réponses handicap](#)
- ✓ <https://entreprise.inclusion.beta.gouv.fr/>

Chômage

- ✓ [Décret n° 2020-361 du 27 mars 2020 portant modification du décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 modifié relatif au régime d'assurance chômage](#)
- ✓ [Décret n° 2020-425 du 14 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail](#)
- ✓ [Arrêté du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail](#)
- ✓ [Pôle emploi face à la crise sanitaire COVID-19 - Réponses aux questions des demandeurs d'emploi et des entreprises](#)
- ✓ [Questions-réponses sur l'indemnisation du chômage](#)

Travailleurs étrangers

- ✓ [FAQ Ministère des affaires étrangères](#)
- ✓ [Instruction du 20 mai 2020 sur les contrôles aux frontières pour les travailleurs saisonniers et les travailleurs en détachement](#)

Culture

- ✓ [FAQ Ministère de la Culture](#)

Engagement contre le Covid-19

- ✓ <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>
- ✓ <https://www.solidaires-handicaps.fr/>

L'équipe Fidere Avocats